

FICHE D'INFORMATIONS NOUVEAUX ENGAGEMENTS ENVERS FP2020

DÉCEMBRE 2014

BURUNDI, CAMEROUN, TOGO, LA BRUSH FOUNDATION ET ENGENDERHEALTH

Le Sommet de Londres sur la planification familiale a entraîné de grandes transformations. Il est à l'origine du mouvement FP2020, et aujourd'hui, plus de deux ans plus tard, la communauté mondiale continue de s'inspirer de la vision d'un accès à la planification familiale volontaire s'étendant à 120 millions de femmes et jeunes filles

de plus dans les pays du monde les plus pauvres d'ici 2020. De nouveaux engagements politiques, financiers et relatifs à l'apport de services continuent de soutenir le droit qu'ont les femmes et les jeunes filles de pouvoir décider librement et pour elles-mêmes si et quand elles veulent avoir des enfants.



@FP2020GLOBAL
#FP2020PROGRESS



info@familyplanning2020.org
www.familyplanning2020.org

BURUNDI

Le gouvernement du Burundi s'engage à repositionner la planification familiale avec pour objectif général de favoriser un développement durable, gérer la croissance de la population et d'assurer pour toutes les femmes l'égalité d'accès aux méthodes contraceptives de leur choix et à des services de qualité.

LES OBJECTIFS DU BURUNDI SONT LES SUIVANTS :

- obtenir un taux de prévalence contraceptive (CPR) de 40 % d'ici 2015, soit une augmentation de 18 % depuis 2010, et atteindre un CPR de 50 % d'ici 2020
- augmenter le nombre de personnes acceptant une contraception moderne pour atteindre 644 628 personnes en 2015, contre 322 312 en 2012

LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE À :

- examiner quelles sont les possibilités de regrouper les objectifs relatifs à la population, à la santé et à l'environnement en une approche unique, dans le but d'améliorer la planification familiale
- établir des mécanismes de coordination afin d'améliorer l'engagement financier et actif des donateurs et une affectation de fonds spécifiques optimisée. Le Burundi sollicite la création d'un conseil national de la population afin de coordonner toutes les activités liées à la planification familiale, à la population et au développement
- améliorer le cadre réglementaire pour obtenir de meilleurs partenariats entre le public et le privé et accroître le nombre de centres offrant des services de planification familiale
- augmenter les allocations de lignes budgétaires relatives à la santé reproductive et à la planification familiale et augmenter le financement de la planification familiale par les donateurs et le secteur privé

- augmenter l'allocation annuelle du gouvernement destinée aux contraceptifs de 10 % chaque année entre 2015 et 2020
- améliorer la qualité des services de planification familiale en formant des agents sanitaires dans tous les centres du secteur de la santé publique et en augmentant l'accès aux services grâce à la mise en place de postes de santé pour la planification familiale dans les zones inaccessibles géographiquement, dont les cliniques tenues par des organismes religieux qui ne proposent pas de méthodes de contraception modernes
- intégrer des services avec d'autres programmes tels que l'immunisation et le VIH
- augmenter les services communautaires en mobilisant la communauté et en fournissant des méthodes de planification familiale, y compris le transfert de tâches en formant des techniciens de promotion de la santé et des agents sanitaires de collectivité (ASC) pour proposer des injections
- améliorer l'utilisation en continu des contraceptifs en formant les agents sanitaires afin qu'ils puissent proposer des contraceptifs réversibles de longue durée et des méthodes permanentes
- générer une demande en sensibilisant la population à l'importance de la planification familiale. Plus particulièrement, améliorer l'accès aux informations et services relatifs à la santé reproductive et à la planification familiale pour les adolescents et les jeunes grâce aux technologies de l'information et de la communication, et investir dans une éducation complète des jeunes sur la sexualité dans les écoles primaires et secondaires
- renforcer le financement fondé sur les performances et l'étendre au niveau communautaire avec le soutien du partenaire

CAMEROUN

LES OBJECTIFS DU CAMEROUN SONT LES SUIVANTS :

- atteindre l'objectif du Plan stratégique de la santé maternelle, reproductive, néonatale et infantile pour 2014-2020, lequel indique une hausse de la prévalence contraceptive moderne, passant de 16,1 % à 30 % d'ici 2020
- réduire les besoins non satisfaits de planification familiale de 17 % à 10 % d'ici 2020
- assurer un accès équitable à des services de planification familiale de qualité pour toutes les femmes en âge de procréer en respectant leurs choix
- augmenter chaque année d'au moins 5 % le budget alloué à l'achat de contraceptifs
- disséminer les documents-cadres relatifs à la santé reproductive et à la planification familiale dont dispose le Cameroun et mettre en œuvre les interventions prioritaires retenues
- institutionnaliser l'utilisation de certaines méthodes utilisées pour la sensibilisation communautaire, notamment la pilule et les contraceptifs injectables
- plaider pour augmenter le budget alloué par l'État à la SR de 5 % par an d'ici 2020, ainsi que la partie allouée à la planification familiale
- mobiliser les donateurs, y compris dans le secteur privé et la société civile, pour financer la planification familiale
- assurer la sécurisation de l'approvisionnement en contraceptifs afin que le stock de contraceptifs ne soit jamais épuisé

LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE À :

- veiller à la mobilisation de la ligne budgétaire pour l'achat réel de contraceptifs
- établir un mécanisme de subvention pour les services de planification familiale visant les cibles les plus vulnérables, en particulier les adolescents/jeunes et les femmes handicapées
- renforcer l'engagement multisectoriel envers la planification familiale
- proposer la gamme complète de contraceptifs en veillant à la qualité des services, notamment le conseil en planification familiale, la formation et la supervision des agents sanitaires
- s'assurer de la redevabilité du gouvernement et de ses partenaires en matière de financement de la planification familiale

TOGO

L'OBJECTIF DU TOGO EST LE SUIVANT :

- atteindre un taux de prévalence contraceptive (CPR) de 24,3 % en 2017, contre 13,2 % en 2010
- développer une stratégie d'entente contractuelle avec le secteur privé pour la prestation de services de planification familiale et développer à plus grande échelle les meilleures pratiques en matière de santé reproductive et de planification familiale

LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE À :

- diffuser le plan national visant à repositionner la planification familiale d'ici le 30 juin 2015
- développer et adopter les textes d'application de la loi concernant la santé reproductive d'ici le 31 décembre 2014 et diffuser la loi concernant la santé reproductive et ses textes d'application d'ici le 30 juin 2015
- apporter une subvention pour l'achat de produits contraceptifs (500 000 000 F) et rechercher d'autres mécanismes pour le financement de la planification familiale
- accroître la couverture des services en tenant compte des structures privées et associatives proposant des services de planification familiale,

en organisant des services de planification familiale au bénéfice de groupes isolés et marginalisés et en améliorant l'accès des populations locales aux méthodes de planification familiale au moyen de stratégies innovantes

- intégrer les services de santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes au PMA (ensemble minimal de services) des structures de santé et recruter et former du personnel qualifié afin de proposer des services de qualité
- renforcer les prévisions et la gestion des données afin d'optimiser la chaîne d'approvisionnement

et de promouvoir l'excellence de la chaîne d'approvisionnement des produits contraceptifs

- évaluer la distribution de services au niveau communautaire, y compris les produits contraceptifs injectables, d'ici le 31 décembre 2014, renforcer les mécanismes fondés sur les résultats concernant la coordination, le contrôle et l'évaluation, et renforcer la communication relative à la planification familiale, en particulier pour les populations clés
- promouvoir la planification familiale avec des outils de plaidoyer (RAPID, RAPID religieux) et institutionnaliser la campagne nationale sur la planification familiale

LA BRUSH FOUNDATION

La Brush Foundation travaille à ce que la planification familiale devienne un jour disponible, abordable, acceptable, efficace et sans danger dans le monde entier. La mission de la fondation est de soutenir les organisations qui promeuvent la liberté de choix en matière de procréation, favoriser l'accès aux services de planification familiale directs et leur utilisation, diffuser des informations fiables sur la santé reproductive et les choix dans ce domaine, soutenir une éducation des adolescents efficace, exacte et complète sur la santé reproductive et la sexualité, et œuvrer à des politiques publiques responsables en matière de santé reproductive.

La Brush Fondation s'engage à apporter une contribution de 30 000 \$ pour les efforts mondiaux liés à la planification familiale en 2014. Plus précisément, la fondation s'engage à verser 25 000 \$ à Pathfinder International et 5 000 \$ au Mécanisme de réponse rapide du FP2020 afin de soutenir les subventions qui comblent des manques urgents et les opportunités aux échéances imprévues pour accélérer le progrès conduisant à davantage d'accès à l'information, aux services et aux fournitures de la planification familiale.

ENGENDERHEALTH

Développer l'accès aux services de planification familiale, en renforcer la demande et en améliorer la qualité : tels sont les moyens employés par EngenderHealth pour élargir l'utilisation volontaire de la contraception et accroître les prises de décision informées au sujet de la planification familiale.

EngenderHealth, en partenariat avec des donateurs, programmera la somme approximative de 40 millions de dollars en Afrique occidentale et centrale d'ici 2020, afin de permettre à toujours plus de femmes d'accéder aux services de planification familiale et de les utiliser. Les activités du programme se concentreront sur le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, le Togo et le Nigeria, ainsi que la République démocratique du Congo.

Afin d'aider les gouvernements et autres partenaires d'exécution à respecter leurs engagements FP2020, EngenderHealth promet de développer et d'appliquer avec des partenaires un cadre qui guidera l'apport de services de planification familiale, tout en veillant à ce qu'ils respectent, protègent et réalisent les droits de chaque individu. Ce cadre, et les outils qui l'accompagnent, sont prévus pour jouer un rôle pratique et déterminant dans la garantie que tous les services de planification familiale sont fondés sur les droits de l'homme.

Aux États-Unis, EngenderHealth s'engage à sensibiliser plus de 500 000 femmes américaines au moyen de campagnes de plaidoyer et de communication dynamiques qui insuffleront l'envie d'agir pour soutenir les femmes des pays en voie de développement qui voudraient avoir accès aux méthodes contraceptives et à des naissances sans danger, mais qui en sont privées.

